

[Pour ouvrir cet email dans votre navigateur, cliquez ici](#)
[Pour télécharger les Actu Défense du ministère des Armées, cliquez ici](#)



ACTU DÉFENSE

Synthèse de l'actualité hebdomadaire du ministère des Armées

17 février 2022

Évolution du dispositif de lutte contre le terrorisme au Sahel

A l'aube d'un sommet réunissant l'Union européenne et l'Union africaine à Bruxelles, les pays européens engagés au Mali, les pays sahéliens et voisins ainsi que les partenaires internationaux ont réaffirmé dans une déclaration conjointe leur volonté de poursuivre leur engagement « *pour faire face à tous les défis posés par l'activité des groupes armés terroristes au Sahel* ».

Constatant néanmoins que « *les conditions politiques, opérationnelles et juridiques* » n'étaient plus réunies, les pays signataires ont annoncé le retrait coordonné du territoire malien.

Ils sont toutefois convenus de « *poursuivre leur action conjointe contre le terrorisme dans la région du Sahel, notamment au Niger et dans le Golfe de Guinée, et ont engagé des consultations politiques et militaires avec eux dans l'objectif d'arrêter les paramètres de cette action commune d'ici juin 2022* ».

S'agissant du Mali, Emmanuel Macron, Président de la République, a annoncé la fermeture progressive des bases au nord, « *un exercice qui va prendre quatre à six mois* ». « *Pendant ce temps nous allons déployer des forces importantes à la fois logistiques et de sécurisation de notre retrait, de même que nous allons continuer d'assurer les missions de sécurisation de la MINUSMA (Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali)* » a-t-il également précisé.

[#NotreDéfense](#)

[Lien vers la déclaration complète](#)

A LA UNE

Les armées se dotent d'une stratégie ministérielle de maîtrise des fonds marins

La ministre des Armées, Florence Parly, a présenté ce lundi 14 février 2022, avec le chef d'état-major des armées, le général d'armée Thierry Burkhard, une stratégie visant à élargir les capacités d'anticipation et d'action de la Marine nationale jusqu'à 6 000 mètres de profondeur. Les fonds marins constituent un nouveau champ de conflictualité au même titre que l'espace exo-atmosphérique, le cyberspace et la sphère informationnelle.



Les espaces maritimes sont régis par un *corpus* de normes internationales au premier rang desquelles se trouve la Convention des Nations unies sur le droit de la mer (CNUDM). Ce texte stipule que les droits des États s'amenuisent à mesure que l'on s'éloigne de la côte. Au cours des dernières années, certains États ont toutefois développé des interprétations extensives de la convention, à des fins d'appropriation des ressources (minières, biologiques ou fossiles) ou d'espaces maritimes au regard de la situation géopolitique de la zone.

Comme l'a souligné Florence Parly, « avec la deuxième zone économique exclusive au monde, la France ne peut pas rester sur le rivage en se contentant d'observer de loin ce qui se déroule dans les abysses. » Cette doctrine s'articulera autour de trois fonctions : « connaître », « surveiller » et « agir ». L'annonce de cette stratégie fait de la France une nation pionnière alors que d'autres font le choix « de la dissimulation, de l'action masquée et hybride ». Il est en effet essentiel que « pour les espaces communs que sont le cyber espace, l'espace exo atmosphérique et les fonds marins », la France dispose d'une « posture dépourvue d'ambiguïté ».

Cette approche permet de retrouver « deux fondamentaux de l'action militaire » rappelés par le général Burkhard : **l'anticipation et la crédibilité**. Deux principes ainsi illustrés : « Je dois m'efforcer de savoir ce qu'il se passe et surtout ce qui va se passer. Et mes compétiteurs doivent savoir que je suis en mesure de réagir lorsque j'estime que c'est nécessaire ».



Face aux affirmations de puissance, à la recrudescence des actions hybrides dans les fonds marins et à l'émergence du concept de « *seabed warfare* » (maîtrise des fonds marins), la protection de nos intérêts stratégiques dans cet espace est un enjeu déterminant pour :

- **Garantir la liberté d'action** de nos forces face à des stratégies de surveillance et d'interdiction sous-marine potentiellement déployées depuis les fonds marins ;

- **Protéger** nos **infrastructures** sous-marines comme les câbles de communication et de transport d'énergie (électricité, gaz, pétrole) ;
- **Protéger** nos **ressources**. L'immense territoire maritime français abrite une biodiversité et des ressources qu'il convient de connaître mais surtout de protéger ;
- **Être prêt à agir** et faire peser une menace crédible face à des modes d'actions divers, évolutifs et hybrides.

Les Opérations de maîtrise des fonds marins (OMFM) visent à intégrer ces nouveaux enjeux dans notre stratégie de défense. La Marine nationale dispose déjà de capacités de guerre des mines et d'hydro-océanographie concourant à la maîtrise des fonds marins. **Mais pour élargir ses capacités d'investigation et d'action jusqu'à 6 000 mètres de profondeur, la France va se doter de capacités militaires exploratoires grands fonds, constituées de drones sous-marins (AUV – Autonomous underwater vehicle) et de robots (ROV – Remotely operated vehicle). Ce sont là des exemples concrets des moyens consacrés à cette nouvelle stratégie de maîtrise des fonds marins.**

Inscrite pleinement dans l'ambition pour les grands fonds marins, portée par le plan d'investissement « France 2030 », cette stratégie du ministère des Armées permettra de soutenir le développement de l'innovation et l'émergence d'une filière nationale répondant à ses besoins dans les grandes profondeurs océaniques.

[#Notredéfense](#)

[Lien vers le discours de la ministre](#)

[Lien vers le dossier de presse](#)

[Présentation de la stratégie de maîtrise des fonds marins](#)

[Retrouvez les 10 points clés de cette stratégie](#)

Plan Ambition Logement : 15 000 logements pour les militaires et leur famille

Florence Parly, ministre des Armées, a signé le 14 février 2022 un contrat inédit de modernisation et d'augmentation des logements des militaires. La gestion de l'ensemble des logements du ministère des Armées est désormais confiée à la société Nové.

Ce plan, qui représente 2.3 milliards d'euros d'investissement, constitue une mesure phare du «plan Famille» engagé dans le cadre de la loi de programmation militaire Au terme du contrat, 15 000 logements seront construits ou rénovés afin de garantir aux personnels du ministère des Armées et à leur famille des conditions d'habitation optimales, dans des logements à haute qualité environnementale.



Plus concrètement, l'action du concessionnaire se déclinera à travers les actions suivantes sur le territoire métropolitain :

- **Augmenter la capacité du parc de logements existants (8.258 logements) à destination des familles des ressortissants du ministère.** Cela se traduira par le lancement, dès le début du contrat, d'un plan de construction de plus de 3.000 logements répartis sur 55 sites, répondant ainsi aux besoins des bénéficiaires en termes d'emplacement géographique. Ensuite, sur la durée du contrat, près de 4.000 logements actuellement

gérés par d'autres prestataires, dans le cadre de baux emphytéotiques administratifs, seront rénovés et réintégrés au sein du parc domanial ;

- **Moderniser** le parc de logements par une montée en gamme des standards de rénovation en termes de qualité technique, de performance énergétique et environnementale et de mise en œuvre de dispositifs de résidentialisation. Toutes les passoires thermiques seront supprimées dans les 5 premières années du contrat. L'atteinte de l'étiquette énergétique B sera systématiquement recherchée ;
- **Améliorer la qualité du service de gestion locative**, via une agence numérique, la centralisation des demandes d'intervention, des délais de réponse contractualisés, des visites virtuelles de logement ;
- **Réduire les charges locatives**, grâce notamment à un meilleur accompagnement des locataires et une amélioration de la performance énergétique des logements.

[#CohésionDéfense](#)
[Lien vers le dossier de presse](#)

AGENDAS MINISTÉRIELS

Déplacement de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, dans le Gard (30)



Ce lundi 14 février, la ministre déléguée a notamment rencontré des représentants d'associations d'anciens combattants. « *L'occasion d'évoquer l'héritage si particulier de cette belle région, et les défis qui nous attendent, pour faire connaître et rendre hommage au monde combattant !* »

Elle s'est ensuite rendue à Laudun-l'Ardoise, ancien camp de harkis de Saint Maurice l'Ardoise, pour y échanger avec certaines associations de harkis du Gard, avant de déposer une gerbe sur la stèle en hommage aux harkis. Geneviève Darrieussecq y a également présidé la signature d'une autorisation d'occupation temporaire de foncier du ministère des Armées. Elle permet le coup d'envoi de la réalisation d'un mémorial du camp de Saint-Maurice-L'Ardoise par la communauté d'agglomération du Gard rhodanien.



[#CohésionDéfense](#)

ACTUALITÉS DE LA DÉFENSE

MINISTÈRE

60 secondes défense

Découvrez le 60 secondes défense consacré cette semaine à l'Engin blindé de reconnaissance et de combat (EBRC) Jaguar.



[#NotreDéfense](#)

[Visionner le 60 secondes défense de la semaine](#)

[Revoir l'intégralité des 60 secondes défense](#)

La loi portant reconnaissance de la Nation et réparation des préjudices subis par les harkis a été définitivement adoptée

Présentée en Conseil des ministres le 3 novembre 2021, la loi portant reconnaissance de la Nation et réparation des préjudices subis par les harkis a été définitivement adoptée le 15 février 2022.

Annoncée par le président de la République, cette loi traduit la reconnaissance, par la Nation, des services rendus en Algérie par les harkis, moghaznis, membres des diverses formations supplétives et assimilés anciennement de statut civil de droit local, qui avaient choisi la France et qu'elle a abandonnés. Elle reconnaît également la responsabilité de la France du fait des conditions indignes de leur accueil dans des camps et des hameaux de forestage ayant entraîné des privations et des atteintes aux libertés individuelles, sources d'exclusion, de souffrance et de traumatismes durables. Elle prévoit en conséquence que ces personnes ont droit à la réparation, par l'Etat, des préjudices qu'elles ont subis de ce fait. Par ailleurs, cette loi satisfait certaines demandes anciennes des veuves de harkis. Elle lève les forclusions sur l'allocation viagère et étend le bénéfice de cette allocation aux veuves ayant fixé leur domicile dans un autre Etat membre de l'Union européenne.

[#CohésionDéfense](#)

Opération Barkhane : neutralisation de terroristes à la frontière Bénin-Burkina

Les 8 et 9 février 2022, des attaques coordonnées ont été menées par un groupe armé terroriste au Bénin, dans la région du parc naturel transfrontalier W géré par le Burkina Faso, le Bénin et le Niger. Elles ont visé une patrouille de rangers puis des membres des forces armées du Bénin engagés en renfort.

Le 10 février 2022, à la suite de ces attaques, alertée par ses partenaires béninois et burkinabè, la force Barkhane a engagé des capacités aériennes de renseignement pour localiser ce groupe armé. Il a été détecté une première fois sur le territoire béninois, à proximité du lieu de l'attaque.

Dans la matinée du 10 février, après avoir localisé et identifié une première colonne de terroristes se déplaçant à moto, en accord et en coordination permanente avec les autorités burkinabè, une première frappe aérienne a été effectuée par

un drone REAPER alors que la colonne venait de pénétrer sur le territoire burkinabè. Une dizaine de terroristes ont été neutralisés et cinq motos ont été détruites.

L'engagement d'une patrouille de chasseurs Mirage 2000 a permis de procéder à trois nouvelles frappes visant des regroupements de terroristes à proximité du lieu de la première frappe. Au cours de cette action, plus d'une trentaine de terroristes ont été neutralisés, un pick-up et plus d'une dizaine de motos ont été détruits.

Au total, 40 terroristes ont été mis hors de combat.

[#Notredéfense](#)

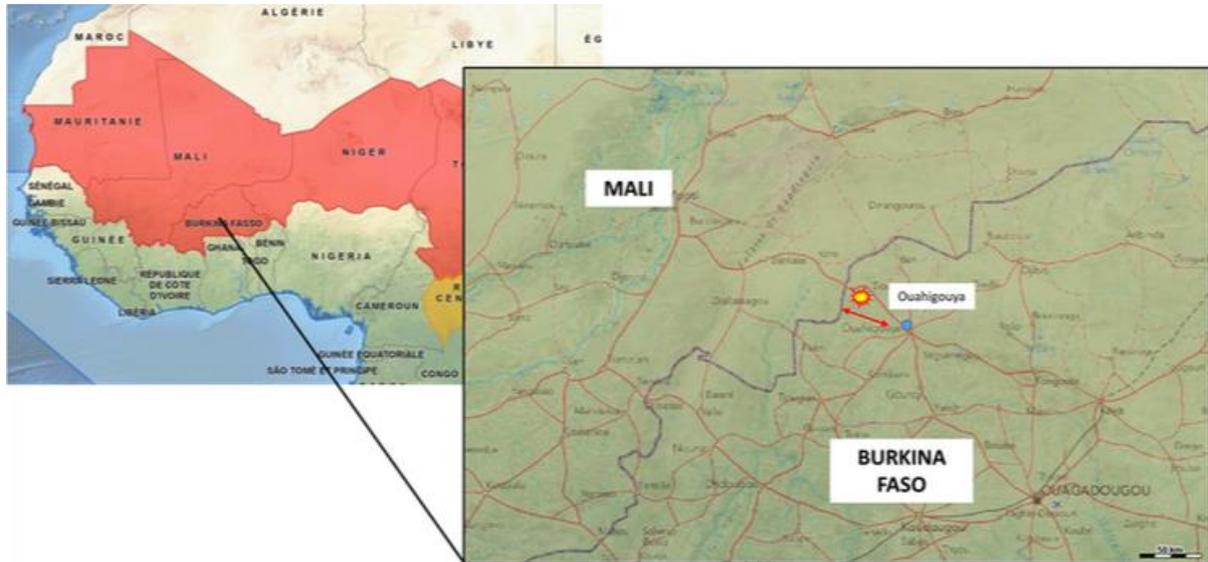
Opération Barkhane - Opération contre un groupe armé terroriste dans le Nord du Burkina Faso

Dans la nuit du 7 au 8 février 2022, au Burkina Faso, à une cinquantaine de kilomètres au nord-ouest de Ouahigouya, la force Barkhane a conduit une opération visant un groupe d'une quinzaine de terroristes impliqué dans de nombreuses attaques meurtrières de militaires et de civils.

Ce groupe, affilié à l'organisation *Ansarul Islam*, particulièrement actif depuis plusieurs mois, a conduit de nombreuses attaques contre les populations civiles de la région de Ouahigouya et contre les forces partenaires, notamment par la pose d'engins explosifs improvisés sur les axes de circulation.

Ce groupe a été en particulier impliqué dans l'attaque d'Inata le 14 novembre 2021 au cours de laquelle 53 gendarmes burkinabè ont été tués. Il a, ensuite participé au moins à 5 autres attaques contre les forces de défense et de sécurité, qui ont causé plus d'une dizaine de tués et plus d'une vingtaine de blessés. Il a aussi été impliqué dans l'attaque d'un convoi de commerçants à Titao le 21 janvier 2022, au cours de laquelle deux soldats burkinabè ont été tués.

Après avoir localisé et identifié le groupe à partir de différentes sources de renseignement, une première frappe aérienne a été exécutée à proximité du campement. Un groupe de commandos, appuyé par un hélicoptère d'attaque, a ensuite été déposé au sol pour reconnaître et fouiller le campement.



Dès le début de la reconnaissance du campement, le groupe de commandos a été pris à partie par une dizaine de terroristes embusqués, qui ont été neutralisés avec l'appui de l'hélicoptère d'attaque après de violents combats. Lors de la fouille de la zone, le groupe de commandos a constaté la neutralisation de 10 terroristes. Une quantité importante d'armement, des explosifs, des mortiers et des obus ont été par ailleurs saisis.

Malheureusement, malgré toutes les mesures prises par la force Barkhane et par l'unité engagée au sol, 4 civils, présents sur le campement au milieu des terroristes, ont perdu la vie lors des échanges de tirs. Conformément aux règles, les corps ont été enterrés avec toute la dignité nécessaire.

La force Barkhane déplore la mort de ces 4 civils lors de cette opération. Elle reste résolument engagée dans le combat contre les terroristes, aux côtés de ses partenaires sahétiens et de ses alliés européens, pour protéger les populations

[#Notredéfense](#)

ARMÉE DE TERRE

Cyclone Batsirai - L'Unité d'instruction et d'intervention de la Sécurité civile (UIISC 1) apporte son aide à Madagascar

La France se tient aux côtés du peuple malgache face aux dégâts causés par le cyclone Batsirai qui a fait plusieurs victimes et des dizaines de milliers de déplacés. Une équipe de 60 sapeurs-sauveteurs des formations militaires de la sécurité civile a été projetée, le 8 février, pour trois semaines à Madagascar par le ministère de l'Intérieur.

Ils travailleront avec leurs homologues malgaches. Leur mission consistera notamment à mettre en place une unité de purification d'eau. D'une capacité de production de 250 000 litres d'eau potable par jour, cette unité appuiera les populations sinistrées.



Ce détachement sera également en capacité d'effectuer des reconnaissances aériennes au moyen de drones. Le déploiement de cette équipe s'inscrit dans le cadre du mécanisme de protection civile de l'Union européenne (MPCU).

L'UIISC1 est un corps de troupe de l'armée de Terre appartenant à l'arme du génie et mise pour emploi à la disposition du ministère de l'Intérieur. Elle se compose de 600 hommes et femmes connus sous le nom de « sapeurs-sauveteurs ».

[#NotreDéfense](#)

[En savoir plus sur l'UIISC1](#)

MARINE NATIONALE

Opération Titan : le Bâtiment de soutien et d'assistance outre-mer (BSAOM) Dumont d'Urville sécurise le centre spatial guyanais



Le 10 février, à 15h09 heure locale, la 27^e mission du lanceur russe Soyouz a décollé depuis le centre spatial guyanais (CSG). En mer, le BSAOM *Dumont d'Urville* s'est chargé de la protection des approches maritimes du port spatial de l'Europe dans le cadre de l'opération Titan. La vedette côtière de surveillance maritime *Organabo* des forces armées en Guyane complétait le dispositif en mer, en complément du dispositif de sécurisation à terre (environ 200 militaires mobilisés pendant plusieurs jours) et dans les airs (hélicoptères Fennec et Puma). Bâtiment d'ordinaire basé à Fort-de-France (Martinique), le BSAOM navigue dans la zone maritime de Guyane depuis le 5 février.

Après 3 heures et 33 minutes de mission, Soyouz a placé avec succès en orbite les 34 satellites de communication nouvelle génération OneWeb, marquant ainsi le début des lancements de 2022 au CSG. Ces satellites permettront de rendre le très haut débit accessible partout dans le monde, que ce soit au sol, en mer ou dans les airs, au profit d'entreprises privées comme de particuliers.

[#NotreDéfense](#)

ARMÉE DE L'AIR ET DE L'ESPACE

TLP : en tête de dispositif avec les *Mission Commander*

Le coup d'envoi du *Tactical Leadership Program* (TLP) a été donné le 14 février 2022 sur la base aérienne d'Albacete (Espagne). Sur place, le détachement de l'armée de l'Air et de l'Espace participe jusqu'au 4 mars 2022 à la qualification de ses équipages à la responsabilité de *Mission Commander* (MC, chef de mission).



Près de 250 aviateurs sont déployés dans le cadre de cet exercice et sont accompagnés de cinq Rafale C de la 30^e escadre de chasse (Mont-de-Marsan), de cinq Rafale B de la 4^e escadre de chasse (Saint-Dizier), de deux Mirage 2000 B et C de l'escadron de chasse 2/5 « Île de France » (Orange) ainsi que de moyens de défense et de contrôle.

Un système de défense sol-air moyenne portée (SAMP) Mamba, appuyé par un centre de management de la défense dans la 3^e dimension (CMD3D), est également engagé afin de s'entraîner dans un environnement complexe et densifier la situation tactique offerte aux équipages des avions de combat. Deux Caracal de l'escadron d'hélicoptères « Pyrénées » (Cazaux) et un détachement du commando parachutiste de l'air n°30 (Orléans) et de l'escadron de protection de Cazaux prennent également part aux missions sur le segment *Combat SAR* (CSAR, recherche et sauvetage au combat).

Ces moyens permettront, au profit des participants français, grecs, américains, espagnols et italiens, un entraînement de haute intensité, au plus près de la réalité des théâtres d'opérations, lors de missions complexes de type *COMBined Air Operation* (COMAO) selon les standards de l'OTAN.

[#NotreDéfense](#)

POINT DE SITUATION DES OPÉRATIONS

Retrouvez le point de situation hebdomadaire des opérations [ici](#)



DOSSIERS PERMANENTS DES OPÉRATIONS

AFRIQUE

Engagement au Sahel

Lancée le 1^{er} août 2014, l'opération Barkhane repose sur une logique de partenariat avec les principaux pays de la Bande sahélo-saharienne (BSS). Elle vise en priorité à **favoriser l'appropriation par les pays partenaires du G5 Sahel de la lutte contre les Groupes armés terroristes (GAT)**, sur l'ensemble de la BSS.

Cette logique de partenariat structure les relations entretenues par Barkhane avec les autres forces engagées dans le processus de stabilisation au Mali et dans la région du Liptako - Gourma : la MINUSMA, l'*European Training Mission Mali* (EUTM Mali) et les forces armées des pays concernés.

Dans le cadre de la Coalition Sahel et de l'effort porté dans la zone des Trois frontières, et à la demande des autorités maliennes, la France avait proposé, dans la même perspective, le déploiement de la *Task Force Takuba*. Depuis l'été 2020 et sous le commandement de Barkhane, elle a été engagée pour conseiller, assister et accompagner au combat les Forces armées maliennes (FAMa).

Le 17 février 2022, constatant que « *les conditions politiques, opérationnelles et juridiques* » n'étaient plus réunies, les pays européens engagés au Mali, les pays sahéliens et voisins ainsi que les partenaires internationaux ont annoncé le retrait coordonné du territoire malien. Ils ont toutefois réaffirmé leur volonté de poursuivre leur engagement « *pour faire face à tous les défis posés par l'activité des groupes armés terroristes au Sahel* ».

Eléments français au Gabon (EFG)

Depuis le 1^{er} septembre 2014, les Forces françaises au Gabon (FFG) sont devenues les Eléments français au Gabon (EFG). Avec 370 militaires déployés, les EFG constituent l'un des deux Pôles opérationnels de coopération (POC) français sur la façade ouest-africaine.

[Lien vers les EFG](#)



Forces françaises en Côte-d'Ivoire

Les Forces françaises en Côte d'Ivoire (FFCI) ont été créées le 1^{er} janvier 2015. L'établissement d'une force française prépositionnée sur le sol ivoirien s'inscrit dans la continuité de l'accord de partenariat de défense de 2012 qui scelle une proximité ancienne entre la France et la Côte-d'Ivoire. Elles constituent l'une des deux bases opérationnelles avancées en Afrique.

[Lien vers les FFCI](#)

Eléments français au Sénégal

Depuis le 1^{er} août 2011, suite au traité signé entre la France et le Sénégal, les 400 militaires et civils des Eléments français au Sénégal (EFS) constituent, à Dakar, un « pôle opérationnel de coopération » à vocation régionale. Les principales missions consistent à assurer la défense et la sécurité des ressortissants français, appuyer nos déploiements opérationnels dans la région et contribuer à la coopération militaire régionale. Les EFS disposent par ailleurs de la capacité d'accueillir, de soutenir, voire de commander une force interarmées projetée.

[Lien vers les EFS](#)



Opération Corymbe

Pour la sécurisation du golfe de Guinée, la politique menée par la France repose sur la souveraineté des États riverains. La France s'appuie sur les liens qu'elle a su tisser et entretenir depuis plus de 30 ans avec les partenaires de la région, notamment grâce aux différents mandats de l'opération Corymbe, ainsi que sur son expertise et son modèle national en matière d'Action de l'État en mer (AEM). Elle accompagne ainsi la montée en puissance des marines riveraines et, dans le même temps, partage ses savoir-faire afin de permettre aux États riverains d'assurer eux-mêmes la sécurisation de leurs espaces maritimes.

[Lien vers le dossier de presse ici](#)

PROCHE ET MOYEN-ORIENT

Opération Chammal

Lancée le 19 septembre 2014, l'opération Chammal est le nom donné au volet français de l'opération interalliée *Inherent resolve* (OIR) rassemblant plus de 70 nations. A la demande du gouvernement irakien et en coordination avec les alliés de la France présents dans la région, elle vise à apporter un soutien militaire aux forces locales engagées dans le combat contre Daech sur leur territoire.

[Lien vers le dossier de presse ici](#)



Opération Agénor / EMASoH

L'opération Agénor est le pilier militaire de la mission EMASoH « *European-led Maritime Awareness in the Strait of Hormuz* ». EMASoH est soutenue politiquement par 8 pays européens, dont la France, principal contributeur, et le Danemark. Le Commodore Carsten Fjord-Larsen commande ainsi depuis le 13 janvier 2021 l'opération Agénor. Elle a pour mission d'apaiser les tensions et de protéger les intérêts économiques européens en garantissant la liberté de circulation dans le Golfe et le détroit d'Hormuz. A plus de 2 000 milles nautiques des côtes du vieux Continent, cette initiative renforce l'interopérabilité des marines européennes et rappelle l'attachement de l'Europe au droit de la mer et à la liberté de circulation.

[Lien vers le dossier de presse ici](#)



Forces françaises aux Emirats arabes unis

Le 15 janvier 2008, à l'occasion d'une visite officielle du président de la République française aux Emirats arabes unis (EAU), un accord intergouvernemental fixant la création d'une implantation militaire française permanente a été signé. Cette décision s'inscrit dans le cadre d'un partenariat stratégique, consolidé par les Livre blancs successifs qui ont défini la région comme une zone d'intérêt majeur. Inaugurée le 26 mai 2009, l'implantation militaire française aux EAU, mieux connue sous le nom de forces françaises aux EAU, constitue l'une des cinq forces de présence françaises à l'étranger.

[Lien vers le dossier de presse ici](#)



MEDITERRANÉE



Clémenceau 22

La France déploie depuis le 1^{er} février son Groupe aéronaval (GAN) constitué en Task Force 473 (TF 473), autour du porte-avions *Charles de Gaulle* et de son groupe aérien embarqué. Cette force aéromaritime sera engagée jusqu'en avril 2022 en Méditerranée et vise à souligner l'attachement de la France à la liberté d'action et de circulation maritime et aérienne.

[Lien vers le communiqué de presse et le dossier de presse](#)

EUROPE DU NORD ET DE L'EST

Opération Lynx - eFP

Conformément aux déclarations du Président de la République lors du sommet de Varsovie, les forces françaises participent à l'eFP depuis mars 2017 à hauteur d'une compagnie. Elle est déployée alternativement en Estonie, au sein d'un bataillon britannique, et en Lituanie, au sein d'un bataillon allemand.

[Lien vers le dossier de presse ici](#)



TERRITOIRE NATIONAL



Opération Résilience

Lancée le 25 mars 2020, l'opération Résilience constitue la contribution des armées à l'engagement interministériel contre la propagation du Covid-19. Elle est centrée sur l'aide et le soutien aux populations ainsi que sur l'appui aux services publics pour faire face à cette épidémie, en métropole et outre-mer, dans les domaines de la santé, de la logistique et de la protection. Les armées s'engagent dans l'ensemble des secteurs où elles peuvent apporter un soutien aux autorités civiles, en adaptant leurs actions aux contextes locaux et dans le cadre d'un dialogue avec les autorités de l'Etat.

[Lien vers le dossier de presse ici](#)

ÉVÈNEMENTS À VENIR

- **Jusqu'au 7 mars 2022 (Paris)** : exposition « Nos champs de bataille » d'Elo de la Ruë du Can et Christophe Mory, à l'hôtel national des Invalides. Les pensionnaires des Invalides y sont racontés en peinture. [En savoir plus sur l'exposition.](#)

Contact Presse Opérations et CEMA : 09 88 68 28 65 / 28 66 - cab-cema-com.relation-presse.fct@def.gouv.fr



Produit par la Délégation à l'information et à la communication de la Défense (DICoD)

Directrice de la publication : Yasmine-Eva Farès-Emery

Rédacteur en chef : CF Stanislas Gentien

Rédacteurs : CNE Brice Mautaint, Sarah Pineau, Pierre-Antoine Roger

Contacts Presse : 09 88 67 33 33 ou media@dicod.fr

Retrouvez-nous sur : www.defense.gouv.fr/salle-de-presse

